

Vidéo: Comment dynamiser progressivement son contrat d'assurance-vie

05-07-2015 14:06 par [gvfinances](#)(commentaires : 0)

GLOSSAIRE TECHNIQUE DES TERMES EMPLOYES DANS LA VIDEO :

Epargne = Capital constitué

Le Capital constitué correspond à la provision mathématique du Contrat. Le montant du Capital constitué à une date donnée est égal à la valeur atteinte à cette date par les Supports libellés en euros et par les Supports libellés en unités de compte du Contrat sélectionnés par le Souscripteur diminuée des frais éventuellement dus.

Produit financier = Support libellé en Unités de Compte (UC)

Support d'investissement représentatif de valeurs mobilières ou d'autres actifs, conformément à l'article L.131-1 du Code des Assurances. Pour les supports libellés en unités de compte, l'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leurs valeurs. La valeur des unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Fonds en Euros = Support libellé en euros

Support d'investissement à Capital garanti géré par l'Assureur, majoritairement investi en actifs obligataires et permettant la constitution d'un capital.

Prix des parts ou valeur des parts = Valeur des parts des supports libellés en unités de compte

« S'attaquer aux marchés financiers » = Investir sur des Supports libellés en unités de compte (UC)

Par: Guillaume VRIGNAUD

Ajouter un commentaire